

Modèle d'avis de décès

Remarques préalables :

- 1- On évite le plus possible les abréviations de sorte que le document peut être lu et compris par une personne de l'extérieur ou ne maîtrisant pas le français. Donc Pas de CHU, de CHUL, de CHSLD, de RPA, etc. Quoi de plus ridicule que de lire CHU du CHUL.
- 2- La famille prend soin de formuler et d'acheminer des lettres de remerciements aux personnes aidantes des derniers jours. L'avis de décès ne traite pas de cela.
- 3- Il n'y a pas lieu d'ajouter quoi que ce soit à l'avis comme des formules du genre « Vos témoignages peuvent... ou Compenser l'envoi de fleurs... » L'avis ne comporte donc aucune mention de commanditaire ou d'organisme de bienfaisance.
- 4- On ne fera pas publier de « Remerciements » ou d'avis commémoratifs après un, 2, 5 ans...
- 5- L'entreprise funéraire ne fera pas de suggestion. Il n'y a pas d'oubli ni d'erreur dans ce devis, c'est très songé, corrigé, suffisant.
- 6- Dans le modèle proposé, il faut évidemment préciser ce qui ne peut l'être au moment de la préparation de ce devis.

Avis à corriger au moment opportun

Jacques Rhéaume est décédé à Québec le 33 Xavier 20xx. Il est le fils de Henri-Paul Rhéaume (1908-1986) et de Marie-Jeanne Desrochers (1913-2002) et le frère de Gilles, prêtre. Il laisse aussi dans le deuil son épouse Adrienne Sirois, ses enfants Sophie (Sébastien Roy) et Martine (John Walker) et ses petits-enfants Jérémie, Zacharie, Jeanne Roy et Henri, Archibald Walker.

Contrairement à l'usage, Jacques a préparé ses propres funérailles. Le devis est disponible à www.jacquesrheaume.com/passage On peut ainsi participer personnellement à ces funérailles si on ne peut être présent sur place. Il n'y a pas de télédiffusion. La célébration aura lieu à xxh00, à Giffard

(ou autre) le 22 Xavier 20yy. Envoyez votre témoignage à deal@vieuxprof.com

(Espace pour maison funéraire, le plus discret possible)